

## ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX ET ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

La première des *Onze mesures pour une grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République* publiées par le ministère de l'Éducation nationale<sup>1</sup> en janvier 2015 prévoit de « renforcer la transmission des valeurs de la République ». Est annoncé, à ce titre, un plan exceptionnel de formation continue des professeurs des premier et second degrés qui comprendra, notamment, des « formations sur site à l'enseignement laïc du fait religieux ». De nouvelles ressources pédagogiques seront élaborées et mises à disposition des enseignants, et de nouveaux « contenus » seront produits par la myriade d'acteurs – des ÉSPÉ au Conseil supérieur des programmes, en passant par les Inspections et la DGESCO – appelés à se saisir de la question de « l'enseignement laïc du fait religieux ».

La finalité d'un tel enseignement, dans l'esprit du ministère, se veut immédiatement pratique : une meilleure connaissance du fait religieux, une capacité de lecture critique des informations transmises par les médias et une bonne maîtrise des outils numériques permettraient d'éviter la radicalisation religieuse de certains élèves, imputée à la perméabilité de leurs jeunes esprits à des discours obscurantistes mais séduisants.

Sans souscrire à cette analyse partielle des phénomènes de radicalisation, tentée de réduire l'éducation à une validation de compétences, l'APPEP a organisé le 5 décembre dernier, dans le prolongement de sa journée d'étude de novembre 2013 sur l'enseignement moral et civique, une journée de réflexion sur l'enseignement du fait religieux et ses rapports avec l'enseignement de la philosophie. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir à la manière dont les professeurs de philosophie abordent déjà, ou pourraient aborder à l'avenir, un tel enseignement. Il est certain qu'il ne se heurte à aucun obstacle de principe : d'abord parce que nous ne pouvons rester indifférents à l'inculture des élèves en ces matières, qui est bien souvent un obstacle au déroulement normal des cours ; ensuite parce que nous n'avons pas pour mission d'arracher les élèves aux ténèbres de la religion, mais tout au plus d'inquiéter leurs certitudes et les aider à relativiser leurs croyances. Il ne saurait donc être question d'envisager l'enseignement laïque du fait religieux isolément de l'enseignement disciplinaire<sup>2</sup> :

---

1 <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>.

2 Sur la nécessité de cet enseignement et l'impossibilité de le séparer de l'enseignement disciplinaire, v. la contribution de Jean-Pierre Carlet, *Enseigner le fait religieux dans l'école laïque ?*, sur la page « EMC » du site : [http://www.appep.net/mat/2015/09/EMC\\_EnseignerFaitReligieux.pdf](http://www.appep.net/mat/2015/09/EMC_EnseignerFaitReligieux.pdf).

la visée globale et conceptuelle des professeurs de philosophie, ainsi que le recul critique que la réflexion offre aux élèves, sont ici, plus que jamais, irremplaçables.

Comme l'a souligné à juste titre Philippe Gaudin lors de notre colloque, la question n'est plus de savoir s'il faut accepter cet enseignement, il s'agit plutôt de s'y engager pleinement. Occasion pour les professeurs de philosophie d'affiner leur regard sur la croyance religieuse (Denis Kambouchner), de se référer à l'idée d'« hétéonomie » pour comprendre que l'hétéronomie du religieux ne constitue pas nécessairement un obstacle au questionnement critique (Pierre Windecker), ou à de retrouver le sens des problèmes en les réinscrivant dans le contexte des controverses qui ont donné naissance aux doctrines (Charles Coutel). Ces stimulantes communications donnèrent lieu à de riches discussions. On ne saurait trop conseiller de se reporter aux enregistrements disponibles sur le site<sup>3</sup>.

Toutes ces réflexions convergent vers une même exigence : notre enseignement, son contenu et ses méthodes ne peuvent rester figés. Aujourd'hui davantage qu'hier, les préjugés des élèves, obstacles habituels auxquels la philosophie se heurte nécessairement, sont vécus par eux comme des éléments de leur *identité*. Ils se prêtent ainsi plus difficilement à une reprise dialectique, et peuvent conduire un élève à un affrontement stérile avec son professeur, ou à un refus obstiné d'entrer dans le travail patient de la réflexion critique. Pour cette même raison, le travail de dissertation, compris comme séparation de soi d'avec soi, est d'autant plus difficile, voire impossible. L'APPEP ne saurait ignorer cette réalité. Il lui incombe de renouveler sa réflexion sur l'exercice du métier. C'est dans cette optique que l'Assemblée générale du 30 janvier a décidé de constituer un groupe de réflexion sur notre enseignement. Ses travaux seront rendus publics sur le site et dans les pages de cette revue.

Nicolas FRANCK  
Président de l'APPEP  
8 février 2016

---

<sup>3</sup> <http://www.appep.net/3815-2/>